

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (https://www.haca.ma)

<u>Accueil</u> > La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle renouvelle les licences de quatre radios privées

<u>A</u> [1] <u>+A</u> [1]

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle renouvelle les licences de quatre radios privées

23 jan 2025

















La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a organisé, le 23 janvier 2025 au siège de l'institution, des cérémonies de signature des nouveaux cahiers des charges de Cap Radio, Medina FM, Radio Mars et Med Radio. L'établissement de ces nouveaux cahiers des charges s'inscrit dans le cadre du renouvellement, par le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, des licences d'exploitation de ces quatre radios, arrivées à échéance.

Les dispositions des nouveaux cahiers des charges renforcent les engagements des quatre opérateurs en matière de respect des normes éthiques professionnelles et de protection des droits humains fondamentaux, tels que le respect de la dignité humaine et de la vie privée, la lutte contre les stéréotypes basés sur les discriminations de genre, la protection du jeune public, ainsi que le respect du principe de la présomption d'innocence... Elles précisent également davantage les obligations des opérateurs en matière de production radiophonique, de communication publicitaire et des exigences essentielles relatives à la sécurité des sites et des installations de production et de diffusion.

Les différentes cérémonies de signature se sont déroulées en présence des membres du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, du directeur général et des directeurs de l'Instance, de M. Ilyas El Omari, président-directeur général de Cap Radio, M. Miloud Lakhdar, directeur général de Medina FM, M. Hicham El Khlifi, directeur général de Radio Mars, et M. Moulay Ahmed Charai, président-directeur général de Med Radio.

A l'occasion de ces cérémonies, Mme Akharbach, présidente de la HACA a félicité les responsables des quatre radios pour leurs efforts continus en matière d'élargissement de la couverture territoriale de leurs réseaux de diffusion. Elle a aussi souligné la complémentarité des radios privées avec les médias publics dans la mission de service public, en particulier dans les moments de crise tel que cela a été le cas lors des inondations dans les régions du sud-est du Royaume, le séisme d'Al Haouz ou la pandémie de Covid-19.

Par ailleurs, Mme Akharbach a appelé à redoubler d'efforts collectifs pour relever les défis actuels et

futurs du secteur, notamment ceux liés à la transition numérique des entreprises audiovisuelles et à l'adaptation de leur modèle économique. Elle a aussi considéré que le principal défi qui s'impose aujourd'hui au système médiatique marocain est celui du renforcement du lien et de la confiance entre les citoyens et les médias, tous supports confondus. « Dans ce contexte, a-t-elle déclaré, il y a besoin d'un engagement résolu et rigoureux des médias marocains dans la promotion d'un débat public pluraliste et ouvert à toutes les composantes de la société. Ce débat public libre et inclusif doit porter non seulement sur les sujets d'actualité mais aussi sur toutes les questions d'intérêt général ». A titre d'exemple, Mme Akharbach a souligné la nécessité impérative d'un accompagnement médiatique crédible et de proximité pour la réussite des réformes démocratiques sociales et économiques majeures en cours dans le pays telles que la révision du Code de la famille, les prochaines échéances électorales 2026, la gestion du stress hydrique, la généralisation de la couverture sanitaire et de la protection sociale, la consolidation de la justice fiscale, ou encore la réussite de l'organisation d'événements sportifs inédits et à forte dimension économique, culturelle et diplomatique comme le Mondial de football 2030.

De leur côté, les responsables des quatre radios ont salué la relation de partenariat confiant et d'interaction positive entre la HACA et l'ensemble des opérateurs audiovisuels. Ils ont renouvelé leur mobilisation au service du développement d'un paysage audiovisuel citoyen doté des moyens et capacités nécessaires pour jouer pleinement son rôle dans le soutien à l'action démocratique, à la cohésion sociale et à la diversité culturelle du pays.

Liens

[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B